



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 20 octobre 2022

Appel à Candidatures pour le French Tech Next 40/120 : des engagements inédits pour les futurs leaders mondiaux de la French Tech

La Mission French Tech annonce aujourd'hui l'ouverture de l'appel à candidatures pour la promotion 2023 de son programme French Tech Next 40/120. Pour cette nouvelle année, la sélection reposera à nouveau sur des critères économiques - croissance ou levées de fonds, pour intégrer des start-up avec différents modèles numériques, comme deeptech ou industrielles - mais avec une hausse des seuils d'éligibilité pour suivre la maturité de l'écosystème French Tech. Pour la première fois, les entreprises sélectionnées devront également s'engager dans la mesure de leur impact sur l'environnement et en termes de parité et d'inclusion, afin de renforcer la dynamique collective sur ces différents enjeux.

Lancé en 2019, le French Tech Next 40/120 est un programme qui réunit chaque année les 120 start-up françaises les plus performantes afin de les accompagner dans leur trajectoire pour devenir des leaders technologiques de rang mondial. Il repose sur la conviction que notre écosystème a besoin de grandes entreprises technologiques pour déployer des solutions à grande échelle, rester parmi les plus innovants au monde et continuer à créer des emplois en France.

En 2023, pour faire partie du French Tech Next 40/120, les entreprises devront répondre à des critères de performance économiques rehaussés par rapport aux années précédentes. Les licornes seront automatiquement à nouveau admises au sein du Next40. Pour le reste des places disponibles, elles seront attribuées aux entreprises ayant réalisé la levée de fonds la plus importante entre 2020 et 2022, sans que le seuil de 100 millions d'euros donne lieu à un accès automatique comme c'était le cas pour les précédentes promotions.

Pour intégrer le French Tech 120, deux volets de critères économiques s'appliquent :

- *Pour le volet « levées de fonds »* : avoir réalisé, entre 2020 et 2022, une levée de fonds d'au moins 40 millions d'euros (contre 20 millions d'euros précédemment). La sélection se fera par ordre décroissant des levées de fonds, à hauteur des 40 places disponibles. Ce volet permet notamment de sélectionner des startups deeptech et/ou industrielles, qui ont besoin de financements importants pour financer leur R&D et/ou leur site industriel, sans avoir de revenus dans les premières années ;
- *Pour le volet « hyper-croissance »* : avoir réalisé un chiffre d'affaires d'au moins 10 millions d'euros lors du dernier exercice fiscal clôturé et avoir réalisé une croissance moyenne d'au moins 25 % lors des trois derniers exercices clôturés. Après avoir listé les entreprises répondant à ces critères, la sélection se fera par ordre décroissant de chiffre d'affaires, à hauteur de 40 places disponibles.

Comme pour les éditions précédentes, un critère régional sera intégré à la sélection en 2023 afin d'assurer la présence au sein du classement d'au moins 2 entreprises de chaque région hexagonale et d'au moins 2 entreprises issues des régions et territoires d'Outre-mer.

La Mission French Tech souhaite également accompagner le FrenchTech Next 40/120 dans une nouvelle étape qui conjugue la performance économique avec un certain nombre d'engagements sociaux et environnementaux.

Par conséquent, **il sera également demandé aux entreprises sélectionnées des engagements** en matière de :

- **Transition écologique** avec la réalisation d'un bilan carbone « scope 1, 2 et 3 » d'ici la fin de l'année 2023 ;
- **Parité** en transmettant à la Mission French Tech le résultat de son index d'égalité Femmes/Hommes associé à des propositions d'actions pour l'améliorer ;
- **Inclusion** à travers l'entame d'un travail collectif impulsé et animé par la Mission French Tech sur ces enjeux dans le courant du 1er semestre 2023, qui commencera par un diagnostic demandé dans le cadre de l'appel à candidatures ouvert ce jour sur les enjeux d'impact.

Les start-up sélectionnées intégreront en janvier la promotion 2023 du French Tech Next 40/120. A ce titre, elles se verront proposer pendant toute l'année un accompagnement personnalisé de la part des services de l'Etat compétents – via le réseau des « correspondants French Tech » présents dans plus de 60 administrations et services publics -, une intégration dans certaines actions de diplomatie économique, des opportunités, notamment en matière de visibilité, en France et à l'international, ou encore des événements de partage d'expérience sur l'entrée en bourse, la parité, l'intégration de la transition écologique dans son activité, ou encore la croissance externe.

Jean-Noël Barrot, ministre délégué chargé de la Transition numérique et des Télécommunications : « *L'écosystème des start-up françaises est parvenu à s'imposer comme l'un des plus compétitifs en capacité de produire des leaders mondiaux. Cette réussite s'accompagne d'un volontarisme sur les plans environnementaux et sociaux, auquel souscrivent déjà de très nombreux entrepreneurs et entrepreneuses. C'est également l'engagement de la Mission French Tech, qui renforce encore ses actions afin que l'écosystème des start-up françaises allie la performance aux enjeux environnementaux et sociétaux* ».

Clara Chappaz, Directrice de la Mission French Tech : « *Après 3 ans d'existence du French Tech Next40/120, et au vu des changements qu'a connus l'écosystème des start-up françaises sur cette période, le programme ne pouvait qu'évoluer : des critères économiques renforcés, mais également des engagements qui seront demandés aux entreprises sélectionnées pour avancer vers plus de parité, d'inclusion et d'écologie. Ces engagements ont été largement demandés par les entreprises elles-mêmes, avec de nombreuses initiatives prises par les French Tech Next40/120, et une volonté d'aller collectivement plus loin avec une vision plus large de la performance de chaque entreprise. Les start-up, porteuses d'innovations et de changements dans tellement de domaines, doivent également l'être sur le plan sociétal – et nombreuses sont déjà à la pointe sur ces enjeux. C'est pourquoi La Mission French Tech renforce ses actions en ce sens, afin de porter encore plus loin cette dynamique collective.* ».

Pour déposer leur dossier, les entreprises peuvent se rendre sur : <https://lafrenchtech.com/fr/la-france-aide-les-startup/french-tech-120-2/>

A propos de la Mission French Tech : La Mission French Tech est la mission de l'Etat chargée de soutenir la structuration et la croissance de l'écosystème des start-up françaises, en France et à l'international. Rattachée à la Direction Générale des Entreprises, au sein du ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique, elle fédère et anime l'écosystème de la French Tech avec un réseau de 13 Capitales et 106 Communautés labellisées, en France et à l'international. Elle accompagne également des start-up en facilitant leurs interactions avec l'administration via un réseau de plus de 60 correspondants French Tech. La Mission French Tech accompagne les start-ups les plus matures à travers le programme Next40 / French Tech 120, mais également des start-ups positionnées sur des secteurs identifiés comme stratégiques dans le cadre de France 2030 avec ses premiers programmes sectoriels : Green20, Agri20 et DeepNum20. Enfin, à travers le programme French Tech Tremplin, la Mission French Tech permet à des personnes éloignées de l'entrepreneuriat de créer leur start-up, partout en France.

Contact presse du cabinet de Jean-Noël Barrot : presse@numerique.gouv.fr

Contact presse de la Mission French Tech : lucie.roch@finances.gouv.fr